

PROGRAMME DE FORMATION

Habilitation électrique B1 B2 BC BR

Objectifs

- ☐ Apprendre la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510
- ☐ Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- ☐ Délivrance d'un titre d'habilitation électricien : B1 B2 BC BR

Public

Personnel électricien ou électromécanicien appelé à exécuter des consignations et/ou diriger des travaux hors tension, et d'effectuer des interventions générales.

Pré requis

Avoir des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre la formation habilitation électrique pour électricien

Durée

3 jours, 21 heures

Méthodes pédagogiques

- ☐ Pédagogie active et participative
- ☐ Echanges d'expériences et discussions.
- ☐ Mise en application pratique effectuées par chaque stagiaire
- ☐ Tests théoriques informatisés et/ou écrits & tests pratiques
- ☐ Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents thèmes
- ☐ Attestation de formation et questionnaire de satisfaction
- ☐ Nota : Fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS : 3 ans.

Contenu pédagogique – Programme de formation

1. Thèmes en commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils 0 main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

2. Thèmes techniques S S-F

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en equipotentialité)

- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage
- Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

3. Thèmes spécifiques B1(v), B2(v), B2(v) Essai

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
- Habilitation : symbole et limites
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »)

4. Thèmes spécifiques BC

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Charge d'exploitation électrique, charge de travaux : rôle, instructions, échange d'informations
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...

5. Thèmes spécifiques BR

- Limites des habilitations BR et BS
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
- Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

6. Évaluation et validation

- Évaluation en début de session des prés requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation
- Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné des symboles proposés par le formateur.